

**Auffargis**

Candidat



**EMBELLISSONS ENSEMBLE
NOS VILLES ET NOS VILLAGES**



**CONCOURS
DÉPARTEMENTAL
des Villes
& Villages
Fleuris 2017**



AUFFARGIS

Concours des Villes et Villages Fleuris 2017



Maire : Daniel Bonte

Conseillère municipale : Claudine Giammattei

Responsable espaces verts : Christian Lambert

PRESENTATION

Lieu de vie très ancien (vestiges néolithiques), Auffargis, commune du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse depuis sa création a su conserver une allure de petit bourg. (À peine plus de 2000 habitants mais d'une superficie de 1 725 ha dont 1000 ha d'espace forestier et 600 ha d'espaces agricoles).

Commune calme, entourée par le massif forestier de Rambouillet en alternance avec quelques zones de culture, Auffargis cherche à préserver un environnement de qualité tout en favorisant un développement dynamique appuyé par une vie associative variée.

La richesse de son patrimoine naturel est liée à sa situation géographique (naissance de la vallée des Vaux de Cernay). Le ru, en creusant sa vallée, a mis à jour des substrats divers, (argile à meulière de Montmorency, sable de Fontainebleau et ses chaos de grès) faisant ainsi naître des paysages variés allant de la sablière aux zones humides.

1 - DEMARCHE D'EVALUATION :

Présentation par le maire des motivations pour l'obtention du label :
Connaissance et prise en compte du label VVF.

Auffargis a obtenu par le passé le label des villages fleuris, notamment en 2004 et 2005. Sous l'impulsion de Fargussiens passionnés, la décision a été prise de se lancer de nouveau dans la démarche.

Notre candidature est motivée par le souhait de valoriser notre village et de mettre en lumière notre politique environnementale.

Notre PLU approuvé en 2013 mettait déjà fortement l'accent sur la préservation des paysages et de la biodiversité. Ce document guide et encadre notre action.

Stratégie de fleurissement et d'aménagement paysager :

L'objectif est d'embellir le village et d'y accueillir la biodiversité pour le bien-être des habitants, non seulement pendant les mois d'été, mais aussi tout au long de l'année.

Nous allons continuer d'introduire des arbustes persistants et des fleurs vivaces en donnant, lorsque cela est possible, la place à des espèces locales.

Notre action est guidée par les intentions du PLU et par l'attachement des habitants d'Auffargis à l'ambiance rurale de leur village.

Les projets d'aménagement sont faits en concertation avec le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, notamment pour la plantation d'arbres (place de l'Arsenal) et la végétalisation du cimetière.

Stratégie d'aménagement paysager à l'échelle de la commune :

Trois employés municipaux se consacrent à temps partiel à l'entretien des espaces verts, sous la direction de Monsieur Lambert.

La commune est à la recherche d'un agent technique spécialement chargé des espaces verts.

Des entreprises extérieures interviennent ponctuellement pour des travaux plus spécifiques.

Les arbustes déjà existants font ou feront l'objet d'une reprise en taille douce.

De nouveaux arbustes ont été plantés en fonction du lieu, de l'exposition, de leur intérêt pour la biodiversité (arbustes mellifères ex : *Abelia*).

En projet : La réfection complète du rond-point de la déchetterie, la suite de l'aménagement de la place de l'Arsenal, la reprise des massifs de la place de la mairie ainsi que la réfection de son pavage, le cimetière...

2 - ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE :

Action vers la population et les visiteurs :

Notre démarche pour l'obtention du label Village Fleuri étant toute récente n'a fait l'objet que de communication orale mais sera l'objet d'un article dans la prochaine édition du journal trimestriel d'information d'Auffargis « le Tambour ».

Lors du forum des associations un stand « Village fleuri » a permis d'informer les Fargussiens, de recueillir leurs suggestions et de susciter leur investissement.

Très régulièrement, le journal municipal consacre, dans sa rubrique « environnement », des articles sur une gestion des jardins privatifs respectant la biodiversité, d'autres s'attachant à expliquer le choix de la commune pour l'entretien des espaces publics. Ainsi l'adhésion d'Auffargis à la charte « Zéro phyto » et ses conséquences ont été développées dans le dernier numéro du journal.

Chaque année au printemps, une vente de plantes est organisée par l'association des parents d'élèves de l'école élémentaire.

L'association de jardinage APJA « Les Amis des Plantes et des Jardins d'Auffargis » organise des conférences thématiques et rédige des articles conseils dans le journal municipal.

Un jardin privé ouvre ses portes chaque année lors de la manifestation nationale « Rendez-vous aux Jardins »

Si Auffargis est labellisé, la communication sera faite aux entrées de la commune, dans le journal trimestriel et sur le site internet. Les rédactions des hebdomadaires et de la station de radio de la région en seront également informées.

Le GR1C ainsi qu'une partie du tronçon Paris-Chartres d'un chemin de Compostelle traversent Auffargis (Croix Saint Jacques à l'entrée d'Auffargis). Un grand parking, une fontaine et un abri ont été aménagés pour les randonneurs.

Action vers les services municipaux et ou les bénévoles :

Des bénévoles participent activement à la conception et à la réalisation du fleurissement. De nombreux Fargussiens fleurissent les abords de leur maison.

Chaque année adultes et enfants sont conviés à participer au « nettoyage de printemps » en collaboration avec le PNR.

3 - PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT :

Grâce à ses biotopes variés, Auffargis présente une très grande diversité botanique naturelle.

Le territoire communal est concerné par sept ZNIEFF Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique. Notamment, la vallée du ru des Vaux constitue un secteur d'intérêt écologique majeur et abrite quelques étangs, marais et petites tourbières.

Lieu de ponte apprécié par les amphibiens, l'étang des Vallées accueille chaque année plusieurs milliers de *Crapauds communs*.

Les boisements marécageux anciens, quant à eux, sont un milieu de prédilection pour le rare *Piment royal*, petit arbrisseau utilisé autrefois pour chauffer les fours à pain.

A l'occasion d'une étude menée par le PNR sur le milieu naturel particulier que sont les cimetières, celui de notre commune s'est révélé d'une grande richesse (environ 110 espèces sauvages repérées) due au substrat (sol sableux siliceux). Muret de pierres sèches avec des mousses et des lichens et différentes variétés de fleurs sauvages.
(Compte rendu de la rencontre sur place du mardi 25 avril 2017)

Arbres : La plantation de « *Prunus* » sur la place de l'Arsenal a été faite en concertation avec le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, choisis pour leur floraison printanière appréciée des abeilles et leur couleur automnale.

Auffargis possède des alignements d'érables, tilleuls, marronniers plantés il y a plusieurs années.

Les arbustes caducs et persistants, nouvellement plantés, ont été choisis pour donner du volume aux massifs et pour leur intérêt décoratif en toutes saisons.

L'association de fleurs vivaces et annuelles assure le fleurissement du village en toutes saisons. Pour une bonne harmonie chromatique, les fleurs annuelles ont été choisies en majorité dans 3 couleurs : blanc, bleu mauve et rose rehaussées de quelques touches de couleurs vives. Le mélange de plantes et fleurs retombantes et d'autres au port dressé donne du volume aux jardinières.

4 - GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

Actions en faveur de la biodiversité :

A l'initiative du PNR, le cimetière fait actuellement l'objet d'une étude pour l'entretien et la préservation de son extraordinaire diversité végétale.

Un panneau informatif sur la végétation remarquable du cimetière est en cours de conception.

Le fauchage tardif des talus et bords de chemins préserve les plantes sauvages et permet aux habitants de les redécouvrir.

La rubrique environnement du Tambour consacre régulièrement des articles « sentiers d'Auffargis et des alentours » pour faire découvrir les beautés parfois insoupçonnées de notre territoire.

Actions en faveur des ressources naturelles :

Eau : la réhabilitation de la réserve d'eau de 30 000 litres existante sous la place de l'Arsenal est en cours, ainsi que l'adjonction de citernes de récupération sur les différents bâtiments communaux.

Un arrosage intégré est installé dans les massifs de la mairie. Tous les massifs sont paillés régulièrement afin de limiter l'arrosage.

Intrants : la commune a stoppé l'utilisation de produits phytosanitaires depuis 2015 et a obtenu le label « Zéro Phyto » (tambour août 2017)

La commune a acheté deux machines pour assurer un désherbage mécanique et thermique de l'espace public (caniveaux, trottoirs, pavés...)

Déchets verts : Les déchets de taille et d'élagage sont broyés et utilisés pour le paillage. L'installation de zones de compostage pour les tontes et les feuilles mortes est en cours afin de produire le terreau nécessaire aux plantations. Les habitants sont informés par le bulletin municipal de l'intérêt du compostage des déchets verts et invités à apporter le surplus à la déchetterie.

La mairie s'est dotée d'un véhicule électrique pour le service espaces verts.

L'éclairage public est programmé pour s'éteindre une partie de la nuit.

Les salles du foyer rural, du centre socio-culturel et de la salle multisports sont équipées de détecteurs qui assurent une extinction automatique.

Actions en faveur de la qualité de l'espace public :

Aucun panneau publicitaire n'est installé sur la commune.

Les enseignes des commerçants répondent aux normes imposées par le PNR.

L'enfouissement des réseaux a été réalisé à 90 %.

La voirie est de bonne qualité car entretenue régulièrement.

La mairie a été ravalée, rénovée et mise aux normes tout en conservant son caractère rural.

L'accueil du public et des évènements tels que les mariages, et rassemblements divers ont guidé les choix d'aménagement.

Tous les bâtiments publics ont été rénovés et mis aux normes. Ils sont tous accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le bâtiment de l'ancien relais de poste (XVIIème siècle) a été réhabilité et abrite maintenant deux artisans verriers.

Les abris bus ont été réalisés en pierre de la région : pierre meulière (le dernier réalisé tambour mai 2017)

Les logements sociaux ont été réalisés en pierre meulière de manière à s'intégrer parfaitement au style des maisons anciennes du cœur de village.

Des bancs et des espaces de jeux pour enfants sont installés en plusieurs points du village.

5 - ANALYSE PAR ESPACE :

Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion

Les principales entrées du village :

- Entrée par la rue de l'Artoire, création d'un massif et mise en valeur du mur de pierre meulière de la maison ancienne par suppression des arbres en mauvais état qui le masquaient.
- Entrée depuis les Vaux de Cernay : taille de remise en forme des arbustes existants, plantation de nouveaux arbustes pour masquer transformateur et coffrets électriques et création d'un massif de fleurs annuelles et vivaces. Remise en état du chemin gravillonné menant à un banc.
- Entrée par la rue du Perray : remise en état d'un massif et nouvelles plantations d'arbustes et de fleurs.

Le centre du village :

Place de l'église : Le verger ancien accueille un espace de jeux et des bancs ; ses murs de pierre meulière sont agrémentés d'un rosier et d'*Hydrangea* grimpants.

Le massif longeant la route a été créé en tenant compte de sa situation en plein soleil et en plein vent.

Place de l'Arsenal et Commerces :

La Place est plantée de *Prunus* et d'une haie de charmilles. De nouvelles plantations seront réalisées après le réaménagement de la place qui est en projet.

L'épicerie italienne décore sa façade de suspensions de *Géranium* et met à disposition des habitants une jardinière de plantes condimentaires. Deux autres jardinières accueillent fleurs annuelles et vivaces.

Place des fêtes : un toit végétalisé couvre l'abri bus en pavés de grès. Une haie de thuyas a été arrachée et remplacée par des végétaux bas et persistants de façon à mettre en valeur le mur de pierre meulière. Les autres massifs ont été plantés de fleurs annuelles et vivaces.

Place de la Mairie : la réfection totale de l'ensemble des végétaux encadrant la fontaine ancienne est en projet.

La Grande Rue qui relie ces quatre places est agrémentée de plusieurs jardinières plantées des mêmes espèces de fleurs annuelles et vivaces.

Quartiers d'habitation : Un massif décore l'entrée de chaque résidence adapté aux conditions climatiques de chaque emplacement.

Le hameau de Saint Benoît est décoré de plusieurs massifs, celui de la Croix Picard va être amélioré. Quelques arbustes agrémentent un espace de jeux.

De nombreux habitants fleurissent les abords de leur maison (rue du Perray, sente de la Gâtine, hameau de Saint Benoît.....)

Espaces spécifiques :

La mairie, rénovée en 2016, a fait l'objet d'une nouvelle conception de fleurissement, alliant, arbustes, graminées et fleurs vivaces et annuelles pour un décor végétal permanent.

Ecole élémentaire : Création d'un massif d'arbustes caducs et persistants et de fleurs vivaces et annuelles.

Ecole maternelle : Massifs de rosiers aux abords de l'école et carré potager cultivé par les enfants.

Le Foyer Rural est très fréquenté par les habitants (activités des associations, réunions publiques ou privées, espace de jeux pour les enfants). Ses espaces verts, plantés d'arbres et arbustes, sont particulièrement soignés pour le bien être de chacun, Quelques arbustes ont été ajoutés. Les jardinières de pierre ont été fleuries en harmonie avec les autres jardinières du village.

Cimetière : A l'initiative du PNR, le cimetière fait actuellement l'objet d'une étude pour l'entretien et la préservation de son extraordinaire diversité végétale (environ 110 espèces sauvages repérées) due au substrat (sol sableux siliceux). Muret de pierres sèches avec des mousses et des lichens et différentes variétés de fleurs sauvages.

Centre médical : Installé dans les locaux de l'ancienne école maternelle, à côté de la mairie, il accueille actuellement un chirurgien-dentiste et un ostéopathe. Un grand parking est à la disposition des patients, fleuri de rosiers.

Espaces sportifs : Les différents espaces sportifs sont paysagers pour une meilleure intégration. (Terrain de foot, city parc, tennis, salle omnisports)

La déchetterie : située en bordure de forêt, la déchetterie est parfaitement intégrée, ses abords sont paysagés de différentes espèces d'arbres et arbustes.

Les Services techniques : sont agrémentés de plantations d'arbres et arbustes et d'un rosier.

Sablière : Sur le territoire de la commune, la sablière des Vaux de Cernay, fleurie naturellement de genêts au printemps et de bruyères en été et en automne offre tables et bancs aux promeneurs en quête de nature.

Plusieurs sentes relient les différents quartiers d'habitation et le centre du village.

Des chemins piétonniers et cyclistes ont été réalisés ou sont en cours de réalisation (chemin reliant le hameau de Saint Benoît à Auffargis, Auffargis aux Essarts le Roi et Auffargis au Perray en Yvelines).

Outre le GR1C et un chemin vers Compostelle qui traversent Auffargis, de nombreux sentiers de randonnées parcourent notre territoire. Ils sont décrits dans le journal municipal et font l'objet d'un plan sur le site de la commune.

Circuit :

Départ de la Mairie,
Rue Creuse,
Croix Saint Jacques et petit square d'entrée de village,

Rue des Vaux de Cernay,
Foyer Rural, son jardin, ses bâtiments fleuris, jeux pour enfants,
Rond-point entrée des Demeures de France,
Fontaine du Roy, son jardin et abri pour randonneurs,

Place de l'Eglise et son verger,
Place de l'Arsenal et commerce fleuri,
Grande Rue,
Place des Fêtes, abri bus avec son toit végétalisé, mur de pierre fleuri, massifs,
Grande rue : jardinières en bois et en pierre,

Rue du Perray et sente de la Gâtine et ses bords de maisons fleuris,
Entrée du village par Vieille Eglise,
L'Ecole élémentaire, massifs,

Rue de Saint Benoît, école maternelle avec potager et rosiers,
Chemin piétonnier et cycliste,
Hameau de Saint Benoît et ses murs de maisons fleuris.

Pièces jointes :

Plan de la commune

Extrait du Plan local d'urbanisme du 12 avril 2013

ZNIEFF concernant Auffargis

GR1C sur Auffargis

Compte-rendu rencontre PNR/commune sur le cimetière du 25 avril 2017

Affiche annonçant la candidature d'Auffargis

Extraits du Tambour :

- Charte Zéro phyto et conseils pour les jardins (août 2016 août 2017)
- Histoire du village (mars et mai 2016)
- Nettoyage de printemps (mars 2016)
- Sentiers d'Auffargis et des alentours (mai et novembre 2016 mai 2017)

MAIRIE :

La mairie a été complètement réhabilitée et ravalée, en tenant compte :

- de son intégration dans le XXIème siècle tout en préservant son caractère architectural,
- d'une meilleure accessibilité notamment pour les personnes à mobilité réduite,
- d'une ouverture sur le village en supprimant la grille d'entrée. Le muret de pierre a été conservé mais abaissé.

Ses abords :

- de grandes jardinières de pierre accueillent des arbustes divers intéressants toute l'année, complétés par des fleurs vivaces et annuelles et des graminées.
- un massif a été créé sur la pelouse et sera complété cet hiver par un arbre de petit développement.
- une petite plate-bande de long du mur voisin a été plantée de lavandes.
- le parking du centre médical possède une longue plate-bande de rosiers. Un poirier ancien a été conservé.
- les massifs en face de la mairie, auparavant garnis de fleurs annuelles, ont été plantés d'arbustes caducs et persistants complétés de fleurs vivaces et annuelles.
- Le gros massif d'arbustes fait l'objet d'une concertation pour sa réfection complète, afin de dégager la vue sur cette jolie place agrémentée d'une fontaine ancienne. Le pavage doit aussi faire l'objet d'une réfection.

Concours départemental des Villes et Villages Fleuris 2017



Yvelines
Le Département

Visite du Jury	DATE DE LA VISITE	
	COMMUNE	
	Nbre HABITANTS	
	RAPPEL NIVEAU FLEURISSEMENT 2016	<input type="checkbox"/> 1 pétale <input type="checkbox"/> 2 pétales <input type="checkbox"/> 3 pétales <input type="checkbox"/> 4 pétales <input type="checkbox"/> avertissement <input type="checkbox"/> 5 pétales : commune proposée à l'échelon régional pour être visitée en 2017
	NOM ET FONCTION DES PERSONNES RENCONTREES	

Niveau requis 1ère Fleur

Niveau d'implication de la commune
 Inexistant aucune action n'a été mise en œuvre
 Initié démarrage d'une ou de plusieurs actions
 Réalisé réalisation d'une ou de plusieurs actions
 Conforté pérenniation des actions à travers des démarches de suivi et d'évaluation

GRILLE D'EVALUATION			Inexistant	Initié	Réalisé	Conforté	NOTE	Commentaires
Démarche d'évaluation	Présentation par le Maire ou son représentant des motivations pour l'obtention du label	Connaissance et prise en compte du Label VVF					NOTE	
	Stratégie de fleurissement et d'aménagement paysager	Cohérence entre le projet municipal de fleurissement, sa réalisation et sa gestion					/5	
	Stratégie d'aménagement paysager à l'échelle de la commune	Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement du territoire communal						
Animation/Promotion de la démarche	Actions vers la population et les visiteurs	Informations (<i>supports de communication</i>) <u>et</u> Animations (<i>fête des plantes, animations scolaires, jardinage, etc.</i>)					NOTE	
	Actions vers les Services municipaux	Information sur le label VVF, le fleurissement durable, la formation VVF/espaces verts destinée aux jardiniers et techniciens					/5	
Patrimoine végétal et fleurissement	Arbres	Pertinence des plantations (<i>choix des variétés et des techniques</i>) en fonction des lieux, diversité des essences, <u>et</u> qualité d'entretien					NOTE	
	Arbustes, plantes grimpantes	Pertinence des plantations (<i>choix des variétés</i>) en fonction des lieux, diversité des essences <u>et</u> qualité d'entretien (<i>taille notamment</i>)					/9	
	Pelouses, prairies, couvre-sols...	Pertinence des plantations (<i>choix des variétés</i>) en fonction des lieux <u>et</u> qualité d'entretien						
	Fleurissement	Diversité et pertinence des compositions (<i>choix des variétés et des techniques</i>) Harmonie des compositions (<i>association végétale, couleurs, volume, créativité et</i> qualité d'entretien)						
Gestion environnementale et qualité de l'espace public	Actions en faveur de la biodiversité	Recensement de la faune et de la flore, protection, amélioration, sensibilisation					NOTE	
	Actions en faveur des ressources naturelles	Eau (<i>origine et économie de la ressource, ...</i>)					/9	
		Intrants (<i>réduction des produits de synthèse et solutions alternatives</i>)						
		Déchets verts (<i>limitation et valorisation</i>)						
Actions en faveur de la qualité de l'espace public	Maîtrise de la publicité <u>et</u> effacement des réseaux Qualité des espaces publics (<i>voirie, circulations, mobilier urbain et propreté</i>)							

		Inexistant	Initié	Réalisé	Compte	Commentaires		
Analyse par espace	Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion	Entrées de commune				NOTE /8	une case par critère	
		Centre de commune						
		Quartiers d'habitation						
	Espaces spécifiques	Parcs et jardins, y compris à vocation sociale et pédagogique						
		Abords des établissements publics						
		Maillages, coulées vertes, espaces naturels						
		Autres : zones d'activité, cimetières, espaces sportifs						
Visite du Jury	Présence d'un binôme élu et technicien					NOTE /4		
	Organisation de la visite <i>(présentation de la démarche et de l'ambition de la commune, support de présentation, ...)</i>							
	Pertinence du circuit							

NOM DE LA COMMUNE _____

RAPPEL NIVEAU FLEURISSEMENT 2016 1 pétale 2 pétales 3 pétales 4 pétales avertissement
 5 pétales : commune proposée à l'échelon régional pour être visitée en 2016

EVALUATION 2017

Conclusions et Recommandations du Jury	Impression générale :	
	Points forts :	
	Points faibles :	
	Recommandations du Jury :	
	NOTE :	/40
	Démarche évaluation	/5
Animation et promotion de la démarche	/5	
Patrimoine végétal et fleurissement	/9	
Gestion environnementale et qualité de l'espace public	/9	
Analyse par espace	/8	
Visite du Jury	/4	

Délibération Palmarès ... 10.2017 1 pétale 2 pétales 3 pétales 4 pétales
 5 pétales > commune proposée à l'échelon régional pour être visitée en 2018
 avertissement - motif :